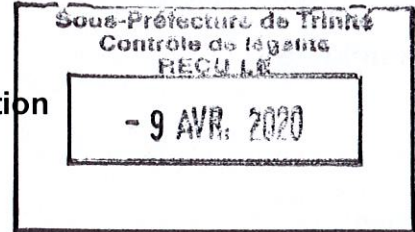


**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU MERCREDI 04 MARS 2020 – SECONDE CONVOCATION**

Présidence : Alfred MONTHIEUX
Date de convocation : 28 Février 2020 – Seconde convocation
Nombre de conseillers en exercice : 16
Nombre d'élus présents pour ce point : 04
Nombre de procuration : 00



Extrait n° BC-03-2020/020-1

Date de Publication : 09 AVR. 2020

Objet – Examen des demandes de subvention du COPEM – Avis favorables.

ETAIENT PRESENTS :

Alfred MONTHIEUX, Germain DUTON.
Arrivés en cours de séance : Gilbert COUTURIER, Christian VERNEUIL.

ETAIENT ABSENTS OU EXCUSES :

Bruno Nestor AZEROT, Thierry MARECHAL, Lucien SALIBER, Jean-Baptiste ROTSEN, Sainte-Rose CAKIN, Frédéric BUVAL. Joachim BOUQUETY, Félix ISMAIN, Norbert MONSTIN, Belfort BIROTA, Marie-Thérèse CASIMIRIUS.
Parti en cours de séance : Joseph PERASTE.

Le Bureau Communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis des membres de la commission Finances réunis le 18 Février 2020,

Considérant l'intérêt des dossiers présentés

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité

DECIDE

Article 1 :

D'attribuer les subventions suivantes

Montant	Association attributaire	Projet
6.483,96 €	COPEM	Voyage d'études en Bretagne et Charente Maritime
5.479,50 €	COPEM	Etude de définition d'une vedette de pêche rapide de moins de 12 mètres pour les pêcheurs de la Martinique.

Article 2 :

D'autoriser le Président à accomplir tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Article 3 :

Monsieur le Préfet, Monsieur le Trésorier, Monsieur le Directeur Général des Services, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Vote

Pour : 04

Contre : 00

Abstention : 00

Abstention déclarée : 00

Non votant : 00

ADOPTE

Pour extrait certifié conforme

Fait à Marigot, le **30 MARS 2020**

Le Président

Alfred MONTHIEUX

